

ASTÉRIA VIE

Oradéa Vie, assureur de référence sur le marché de la gestion privée, vous propose un contrat d'assurance vie pour optimiser les différentes stratégies patrimoniales de vos clients.

UN CONTRAT PERSONNALISABLE

Une large gamme de supports avec plus de 300 supports en unité de compte[1] (UC) sélectionnés :

- OPC, ETF[2], titres vifs et FCPR[3],
- OPCI, SCI, **SCPI : 100 % du coupon distribué + versement du coupon sur un support au choix.**
- Près de 45 fonds ISR[4] (Investissement Socialement Responsable) labellisés et non labellisés,
- À partir de 500 000 €, **référencement de produits sur-mesure**[5] (produits structurés, fonds dédiés, ...)
- **5 programmes d'arbitrages automatiques.**

Les investissements en unités de compte présentent un risque de perte en capital.

TROIS GESTIONS POUR S'ADAPTER AUX ATTENTES DE VOS CLIENTS

- **Une Gestion Liberté** pour une répartition libre du capital.
- **Une Gestion Déléguée** : délégation auprès du conseiller en gestion du patrimoine.
- **Une Gestion Pilotée** : délégation auprès d'un gestionnaire d'actif[6] sélectionné par le courtier.

SUPPORT SÉCURITÉ EN EUROS

Un fond en euros à capital garanti égal aux primes nettes de frais versées[7].

Support Sécurité en euros	2020	2021	2022	2023
Taux de rendement net[8]	1,20 %	1,20 %	1,90 %	3,10 %

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT

Versement initial

- Gestion Liberté et Déléguée : 1 500 € minimum
- Gestion Pilotée : 10 000 € minimum

Versements libres

- Complémentaires : 750 €
- Versements programmés, minimum de versement en fonction de la périodicité choisie

100 € / mois	600 € / semestre
300 € / trimestre	1 200 € / an

- Frais maximum sur les versements : 4,75 % du montant de chaque versement

Frais de Gestion Liberté

- Frais d'arbitrage : 0,50 % des sommes arbitrées
- Support Sécurité en euros : 0,80 % maximum /an
- Support Sécurité Infra Euro : 0,80 % maximum /an
- Supports en UC hors SCPI : 1,003 % maximum /an
- Supports SCPI : 1,193 % maximum /an

Frais de Gestion Déléguée et Pilotée

- Frais de mandat : 1,96 % maximum /an
- Pas de frais d'arbitrage dans la Gestion Déléguée et la Gestion Pilotée

(1) Oradéa Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Note d'Information du contrat. **(2)** Les ETF (Exchange Traded Funds) sont des instruments financiers cotés en bourse permettant de reproduire en temps réel l'évolution d'un indice boursier. **(3)** Les FCPR sont des Fonds communs de placement à risques en opérations de capital-risque. **(4)** https://www.oradeavie.fr/fr/partenaire/nos-publications/reglement-sfdr-sur-publication-dinformations-matiere-durabilite/ **(5)** Soumis à une étude de nos services. **(6)** Mise en place à l'appréciation de l'assureur. **(7)** Capital net investi, hors frais sur versements, sur arbitrages et fiscalité applicable. **(8)** Le taux de rendement s'entend net de frais annuels de gestion, hors fiscalité applicable.

ORADEAVIE
GROUPE SOCIETE GENERALE

ALPHEYS PARTENAIRES

1ER FONDS EN EUROS THÉMATIQUE AUTOUR DE L'INFRASTRUCTURE

Le fonds en euros, **Sécurité Infra Euro**, assuré par Oradéa Vie[8], ouvre de nouvelles opportunités en investissant dans des projets concrets sur la thématique de l'infrastructure. Ce fonds vise un meilleur rendement que le Support Sécurité en euros.

POCHE OBLIGATAIRE — 41 %

Emetteurs de très bonne qualité : rating moyen du portefeuille « A » attribuée pas les Agences de notation indépendantes[9].

POCHE INFRASTRUCTURES — 59 %

Financement de secteurs d'activités porteurs (énergie, transport...) en Europe et dans les pays membres de l'OCDE.

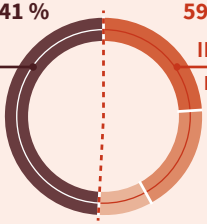

- Obligations de sociétés 49 %
- Télécommunications 24 %
- Transports (parkings, ports, ferroviaire) 18 %
- Infrastructures de services (résau d'eau, de chaleur, d'électricité) 9 %

Situation du portefeuille à la fin du 31/12/2023. La répartition indiquée est susceptible d'évoluer à tout moment.

RENDEMENT 2023 : 3,50 %

Taux de rendement annuel net de frais de gestion et hors prélèvement sociaux et fiscaux

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

- Disponible en souscription ou en versement libre[10].
- Investissement plafonné à 30 % du contrat et maximum 1 million d'euros.
- Investissement minimum de 50 % en unités de compte.
- Offre limitée[10]

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital[1].

UNE OFFRE ORIENTÉE VERS L'ISR

Oradéa Vie présente près de 90 fonds ISR dans son offre épargne. L'offre ASTÉRIA VIE permet d'accéder à 46 fonds ayant le label ISR ou/et le label GREENFIN.

Le changement climatique est un enjeu majeur pour notre avenir. L'ISR est une des réponses de la Finance.

Son objectif est de privilégier l'investissement en mettant le développement durable et l'économie responsable au cœur des critères de sélection.

Depuis la Loi Pacte, les compagnies d'assurance proposent dans chaque contrat au moins une UC ayant une orientation ISR et informent les épargnants de la part de leur épargne allouée à l'ISR.

Deux labels[11] garantissent la qualité ISR des projets :

Label ISR **Label Greenfin**

UNE SOLUTION PRIVILÉGIÉE POUR ORGANISER LA CONSTITUTION ET LA TRANSMISSION DU CAPITAL

Astéria Vie vous offre de multiples solutions en accédant à des montages patrimoniaux spécifiques :

- Démembrement de la clause bénéficiaire pour protéger un proche,
- Nantissement pour apporter un contrat en garantie afin de faciliter des acquisitions,
- Solution d'épargne handicap,
- Accompagnement de non-résidents temporaires[12].

(8) Vérifier la disponibilité du support auprès de votre conseiller/interlocuteur habituel. Oradéa Vie se réserve la possibilité de suspendre les versements en entrée sur ce support à tout moment. **(9)** Fitch Ratings Ltd, Standard & Poor's, Moody's, selon classement à la date de parution. Notations attribuées par des agences indépendantes. **(10)** Dans la limite de l'enveloppe disponible **(11)** Définition des labels sur la plaquette commerciale « Investisement socialement responsable ». **(12)** Seuls les non-résidents en expatriation temporaire dans des pays autorisés sont étudiés au cas par cas à être habilités à souscrire à l'offre Oradéa Vie.

DOCUMENT PUBLICITAIRE SANS VALEUR CONTRACTUELLE À DESTINATION EXCLUSIVE DES PROFESSIONNELS.

Oradéa Vie - Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 26 704 256 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Immatriculée au RCS Nanterre sous le numéro unique d'identification 430 435 669 - N°ADEME : FR231725_01YSGB - Siège Social : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92919 Paris La Défense Cedex.

Alpheys Partenaires - SAS au capital de 227 020 € enregistrée au RCS Paris sous le numéro 487 631 673 - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 022 729 - Courtier en assurances, placé sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel & de Résolution (ACPR) : 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - Siège social : 203, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, France - Réf. 149(A) - Avril 2024 - Copyright : iStock © D-Keine.

ORADEAVIE
GROUPE SOCIETE GENERALE

ALPHEYS PARTENAIRES